

Plan de formation

Gestionnaire du commerce de détail CFC

Domaines spécifiques « Conception et réalisation d'expériences d'achat » et « Gestion de magasins en ligne »

Annexe 1

Créneaux pour les cours interentreprises (CI)

Etat : 28 avril 2021

Version : approuvé

1. Branches de formation et d'examens (F+E) avec un système de réservation des CI

L'utilisation d'un système de réservation des CI doit si possible assurer que les CI n'empiètent pas sur les jours d'école professionnelle. Au maximum 3 jours CI peuvent être dispensés par semaine.

Créneau CI

1 ^{er} semestre	septembre (Suisse romande : mi-septembre) – janvier excl. deux dernières semaines de décembre
2 ^e /4 ^e semestre	février – mi-juin excl. semaine carême/Pâques
3 ^e /5 ^e semestre	mi-août (Suisse romande : mi-septembre) – janvier. excl. deux dernières semaines de décembre

2. Branches de formation et d'examens (F+E) avec cours CI en bloc (fonctionnement des cours)

Créneau CI pour la Suisse alémanique

1 ^{er} semestre	septembre – janvier excl. deux dernières semaines de décembre
2 ^e /4 ^e semestre	février – mi-juin excl. semaine carême/Pâques
3 ^e /5 ^e semestre	mi-août – janvier excl. deux dernières semaines de décembre

Créneau CI pour la Suisse romande et le Tessin

1 ^{er} semestre	4 semaines (mi-novembre – début décembre)
2 ^e semestre	6 semaines (début février – mi-mars)
3 ^e semestre	6 semaines (mi-septembre – fin octobre)
4 ^e semestre	5 semaines (mi-mars – fin avril)
5 ^e semestre	5 semaines (dès fin octobre durant 3 semaines et janvier dès la 2 ^e semaine de janvier)

Afin de pouvoir planifier les CI en bloc (fonctionnement des cours) avec moins de 5 jours CI par semaine, les branches de formation et d'examen doivent avoir

connaissance des jours de cours aux différentes écoles professionnelles jusqu'à la fin du mois de mai.

3. Branches de formation et d'examens (F+E) sans système de réservation des CI et sans cours CI en bloc

Créneau CI pour la Suisse alémanique

1 ^{er} semestre	septembre – janvier excl. deux dernières semaines de décembre
2 ^e /4 ^e semestre	février – mi-juin excl. semaine carême/Pâques
3 ^e /5 ^e semestre	mi-août – janvier. excl. deux dernières semaines de décembre

Créneau CI pour la Suisse romande et le Tessin

1 ^{er} semestre	4 semaines (mi-novembre – début décembre)
2 ^e semestre	6 semaines (début février – mi-mars)
3 ^e semestre	6 semaines (mi-septembre – fin octobre)
4 ^e semestre	5 semaines (mi-mars – fin avril)
5 ^e semestre	5 semaines (dès fin octobre durant 3 semaines et janvier dès la 2 ^e semaine de janvier)

Les jours de CI doivent être fixés à des jours de semaine différents de sorte à restreindre le moins possible les jours de cours à l'école professionnelle.

4. Phase de transition vente.ch / vente 2022+

Pour les formations initiales qui débutent jusqu'à l'été 2021, les créneaux CI fixés selon l'ordonnance de formation 2004 sont également valables pour 2022 et 2023. L'organisation devient ainsi plus complexe pour les F+E et des chevauchements plus fréquents entre les CI et les cours à l'école professionnelle sont possibles.